

Formation Réglementation PPAM

Les 30 et 31 Janvier 2025 à Laxou (54)

Objectifs pédagogiques

Être capable de réaliser ses démarches administratives de façon autonome et sereine. Comprendre les enjeux de la réglementation et se sentir libre de choisir son cadre réglementaire.

Public visé

Producteurs.trices de PPAM installés.es ou en cours d'installation

Prérequis : Aucun.

Intervenant : Giulia Chiaghi, productrice de PPAM et formatrice

Dates, Horaires et lieu de la Formation

Les **30 et 31 Janvier 2025** de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h au **Bâtiment Picardie, 1 cité des Provinces, avenue de l'Europe, 54520 LAXOU**

Déroulé

Jour 1

- Généralités : Définir les usages et les réglementations associées.
- Vente de plantes sèches, produits multi-usages
- Réglementation vétérinaire
- Structures et réseaux, sources d'infos réglementaires
- Etiquetage, allégations
- Huiles Essentielles et REACH
- Généralité sur la réglementation cosmétique

Jour 2

- Compléments alimentaires
- Autres questions réglementaires générales
- Hygiène et sécurité
- Contrôles

Méthodes pédagogiques :

- Présentation via un diaporama
- Exercice sur l'étiquetage – Études de cas et mise en situation

Modalités d'évaluation : Les capacités acquises par chacun des stagiaires seront évaluées à l'oral tout au long de la formation. Un bilan écrit de satisfaction et d'auto-évaluation sera distribué aux stagiaires en début et en fin de formation.

Financier(s)



INFOS et logistique

Durée de la formation 2 jours, 14h
Date limite d'inscription 20/01/2025
(bulletin d'inscription en page 2)

Frais pédagogiques

Fond de formation (VIVEA ou autre OPCO) : entièrement pris en charge (448€)

Autofinancement

Prod SIMPLÉS : 75€
Adhérent Prod de PPAM : 150€
Adhérent Sympathisant : 185€

Conditions d'accueil

Pas d'hébergement collectif organisé sur cette formation

Animatrice :

Carole Tonin, 07 69 27 03 91
carole.tonin@biograndest.org

Responsable de stage :

Léa Rodier, 06 41 27 41 52 ou
secretariat@syndicat-simples.org

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.



Bulletin d'inscription

Formation : Réglementation PPAM

Jeudi 30 et Vendredi 31 Janvier 2025 à Laxou (54)

A retourner avant le 20 Janvier 2025 à par courrier : Syndicat SIMPLES - c/o L'Usine Vivante – 24 avenue Adrien Fayolle – 26400 CREST ou par mail à secretariat@syndicat-simples.org

Mme – M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : em@il :

Date de naissance (si financement VIVEA)

Adhésion au syndicat SIMPLES – Si vous n'êtes pas à jour de votre adhésion SIMPLES, merci **d'adhérer en ligne** en tant que sympathisant (30€) ou producteurs.trice sans mention SIMPLES (80€ ou 40€ pour prod en installation), **ou de joindre un chèque** correspondant à votre adhésion.

Coût de la formation

- Je suis éligible VIVEA : voir pièces à fournir ci-dessous
- Ma formation est finançable par une autre OPCO : merci de nous contacter 06 41 27 41 52.
- Je paie ma formation en tant que producteur **avec** mention SIMPLES ou postulant SIMPLES : **75 €**
- Je paie ma formation en tant que producteur **sans** mention SIMPLES : **150 €**
- Je paie ma formation en tant que sympathisant SIMPLES : **185 €**

(les chèques sont à envoyer avec ce bulletin d'inscription à l'ordre du syndicat SIMPLES)

Pièces ou Infos à fournir pour les stagiaires éligibles VIVEA :

- Je cotise à la MSA en tant qu'exploitant.e principal.e ou cotisant.e solidaire → rien à fournir
- Je suis en démarche d'installation PPP _ 1ère année → Merci de fournir :
 - l'Attestation des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA délivrée par un CEPPP signée
 - Formulaire d'Engagement du porteur de projet signé par vous
 - le PPP signé de vous et des deux conseillers
 - la copie d'écran de vos droits Compte Personnel de Formation – votre nom doit apparaître
- Je suis en démarche d'installation PPP _ 2 ou 3ème année → Merci de fournir une copie de
 - l'Attestation de renouvellement d'éligibilité au financement VIVEA

Je m'engage à participer à cette formation. En cas de désistement de force majeure, j'informerai le syndicat dès que possible

Date et signature :